
DECRET N° 2018-028 /PR
portant attribution d'une part des marchés publics
aux jeunes et femmes entrepreneurs

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Sur le rapport du ministre de l'économie et des finances,

Vu la constitution du 14 octobre 1992 ;

Vu la loi n° 2009-013 du 30 juin 2009 relative aux marchés publics et délégations de service public ;

Vu le décret n° 2015-038/PR du 05 juin 2015 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret n° 2015-041/PR du 28 juin 2015 portant composition du gouvernement, ensemble les textes qui l'ont modifié ;

Vu le décret n° 2017-112/PR du 29 septembre 2017 fixant les attributions du ministre et portant organisation et fonctionnement du ministère de l'économie et des finances ;

Le conseil des ministres entendu,

DECRETE :

Article 1^{er} : Chaque autorité contractante réserve une part d'au moins vingt pour cent (20 %) des marchés inscrits dans son plan annuel de passation des marchés publics aux jeunes et femmes entrepreneurs de nationalité togolaise et exerçant sur le territoire national.

Le taux ci-dessus pourra être revu à la hausse sur proposition du ministre de l'économie et des finances.

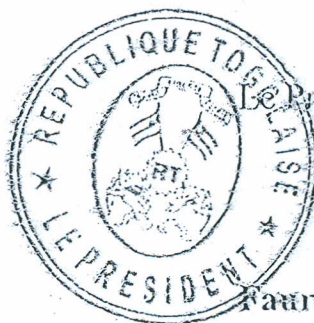
Article 2 : Les attributions des marchés aux jeunes et femmes entrepreneurs seront faites selon les procédures simplifiées de demande de cotation et d'appel d'offres restreint avec publicité.

Article 3 : Les autorités contractantes prennent toutes les dispositions idoines pour l'application effective de la présente mesure.

Elles produisent un rapport annuel sur la mise en œuvre du présent décret.

Article 4 : Le ministre de l'économie et des finances est chargé de l'exécution du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République togolaise.

Fait à Lomé, le 01 FEV 2018



Le Président de la République

SIGNE

Le Premier ministre

SIGNE

Faure Essozimna GNASSINGBE

Selom Komi KLASSOU

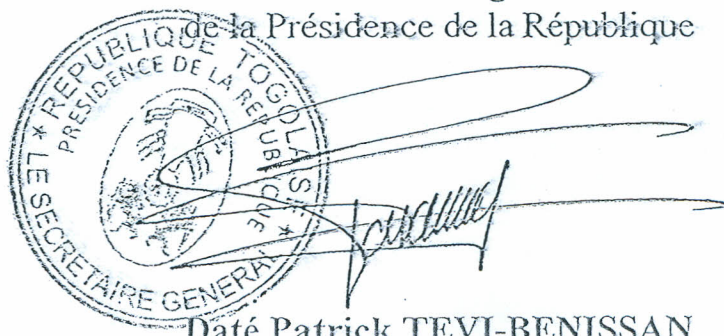
Le ministre de l'économie
et des finances

SIGNE

Sani YAYA

Pour ampliation,
Le secrétaire général

de la Présidence de la République



Daté Patrick TEVI-BENISSAN